



AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 299-2022

Avis est par la présente donné à tous les citoyens de la Municipalité de Saint-Mathieu par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité :

- QUE le règlement 299-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux a été adopté par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Mathieu, le 12 avril 2022 à la séance ordinaire;
- QU'une copie de ce règlement a été déposée au bureau du soussigné où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.
- QUE ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la loi.

Saint-Mathieu, ce 22 avril 2022.

Joël-Désiré Kra
Directeur général et greffier-trésorier